

Fiche projet NOVAPEC

A l'attention des prescripteurs

❖ Le contexte :

Le programme de l'APEC a été lancé en septembre 2023. **Porté par la CRESS Occitanie et en partenariat avec l'Agence Ariège Attractivité, Immersion en Terres Rural'ESS vise à outiller les cadres en reconversion souhaitant créer une activité ESS en milieu rural pour une installation dans les meilleures conditions, avec l'Ariège pour territoire pilote.**

Le programme Entreprendre rural et solidaire - Immersion en Terres Rural'ESS est né d'une question essentielle : **comment réussir une reconversion entrepreneuriale en ESS en milieu rural ?**

De nombreux projets entrepreneuriaux en milieu rural pâtiennent d'un manque d'appréhension du territoire d'implantation, de la compréhension des contextes et enjeux en ruralité, ou de la connaissance fine des besoins et de l'écosystème déjà présent pour y répondre.

Immersion en Terres Rural'ESS est un programme d'accompagnement destiné aux cadres en reconversion et jeunes diplômé.e.s qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire en milieu rural.

Porté par la CRESS Occitanie et soutenu par l'APEC dans le cadre de NOVAPEC, le programme propose une montée en compétences et un outillage pour se lancer sereinement dans les premières étapes de son projet. Ce parcours d'appui gratuit propose plusieurs phases :

- Un cycle de webinaires **ouvert à l'ensemble des participant·es** sur le territoire national, que vous soyez cadres en reconversion, porteurs de projet, ou simplement curieux !
- Une phase d'immersion en Ariège pour comprendre les problématiques rurales : rencontres avec des acteurs de l'ESS, compréhension des enjeux territoriaux, appui à la structuration de projets et sécurisation des parcours. Pour des raisons de qualité pédagogique et d'accueil des territoires, cette phase concernera un **15 porteur.euses de projet**, sélectionné.es à l'issue du cycle de formation distanciel.

Ce parcours complet et immersif créera une opportunité unique de transformer une envie d'engagement en un projet entrepreneurial utile, viable et ancré localement.

❖ L'Ariège : territoire pilote de cette formation-action

Pour ancrer le programme de formation à la réalité terrain, la CRESS a décidé de s'associer à un partenaire ariégeois ayant identifié un besoin d'appui des porteur.euses de projet sur son territoire : l'Agence Ariège Attractivité.

Depuis sa fondation en décembre 2017, l'Agence Ariège Attractivité est l'interlocutrice des acteurs économiques exogènes (entreprises, porteurs de projets et actifs), qui souhaitent s'installer, créer ou développer une activité en Ariège, quelle que soit l'ampleur de leur projet.

De nombreux partenaires ariégeois seront des interlocuteur.ices clé.es pendant les webinaires, avec également des retours d'expérience de porteur.euses de projet installé.es en Ariège. La phase d'immersion se déroulera également en Ariège.

Quatre territoires ont été sélectionnés pour la phase d'immersion : la communauté de communes Couserans-Pyrénées (pour son fort dynamisme dans l'ESS), les 4 communautés de communes du pays de Tarascon et de la Haute-Ariège (notamment pour leur lien avec l'agence EDF « Une rivière, un territoire ») et la communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes. Deux territoires sont particulièrement fléchés pour la phase d'immersion : la Haute-Ariège et le Couserans.

❖ Qui peut participer ?

Les publics bénéficiaires du projet doivent concerner pour une grande partie le public cible de l'APEC :

- Les jeunes diplômé.es Bac + 3 et plus
- Les cadres et conjoint.e.s de cadres en mobilité géographique
- Les entreprises (avec une part mesurable de TPE-PME)

Mais le programme sera plus largement ouvert à tous porteur.euse de projet ESS souhaitant développer une activité en zone rurale !

❖ Dans quel domaine ?

L'appel à projet Novapac vise à faire grandir ou accélérer les projets d'innovation sociale. Les projets soutenus devront s'inscrire dans au moins un de ces trois domaines d'action :

- solidarité & inclusion (promotion de projets favorisant l'égalité des chances et le recrutement durable),
- développement des territoires (leviers de développement, d'attractivité et de valorisation des territoires),
- accompagnement à la transition écologique (enjeu majeur en France et dans le monde, qui a un impact sur les compétences, les emplois et les recrutements).

❖ Le programme en détail

Le programme permet :

- Un accompagnement gratuit pour les porteurs de projet (seul le transport pour la phase d'immersion en Ariège ne sera pas pris en charge) et reconnu au niveau national (NOVAPEC) ;
- Un cadre sécurisant pour une reconversion ;
- Une approche réaliste de l'entrepreneuriat rural avec des retours d'expériences ;
- Un espace de dialogue et d'appui tout au long de votre réflexion grâce à l'ensemble des partenaires mobilisés autour du projet ;
- Des rencontres inspirantes et concrètes ;
- Un réseau d'acteur.ices ESS ;
- Une rencontre des acteur.ices ariégeois.es

Le programme comprend deux phases :

1. PHASE 1 : Un parcours de 6 webinaires en visioconférence les mardis midi entre 12h et 14h, du 1^{er} septembre au 6 octobre 2026

Cette première phase propose un temps de **montée en compétences**, à distance, et permet de :

- Acquérir les fondamentaux de l'Économie Sociale et Solidaire ;
- Appréhender l'entrepreneuriat en milieu rural ;
- Connaître les étapes clés de la création d'entreprise ;
- Travailler sur la structuration de son projet, du modèle économique et de la stratégie de financement ;
- Identifier l'écosystème d'accompagnement et les acteurs.ices clé.es ;
- Appréhender les besoins du territoire d'implantation ;
- Apprendre à communiquer sur son projet.

Parcours de webinaires proposé :

1^{er} module : Présentation des valeurs et de l'historique de l'ESS, et découverte des formes d'entreprises spécifiques à l'ESS (associations, coopératives etc...)

2^e module : De l'idée à la création : structurer son projet ESS et reconnaître les bons partenaires et financeurs

3^e module : Développer une stratégie de financement et un modèle économique viable

4^e module : Pouvoir mener une étude d'opportunité du territoire rural d'implantation : apports méthodologiques et cas pratique de l'Ariège

5^e module : Identifier les différentes parties prenantes du projet et leurs rôles, initier des coopérations sur son territoire

6^e module : Communiquer sur les impacts sociaux, écologiques et territoriaux de son projet

Un 7^e module sera organisé pour les 15 porteur.euses de projet sélectionné.es : Temps d'interconnaissances.

Lien d'inscription au parcours de webinaires : <https://www.cressoccitanie.org/Formulaire-inscription-PHASE-1-Programme-Immersion-en-Terres-Rural-ESS>

2. PHASE 2 : Appui aux premières étapes d'implantation grâce à une phase d'immersion en territoire ariègeois les 26, 27, 28 et 29 novembre 2026

Au cours de ce parcours de webinaires, un appel à manifestation d'intérêt sera lancé auprès des participant.e.s ayant un projet d'implantation sur le territoire ariègeois (de préférence) pour pouvoir bénéficier d'une phase d'immersion.

Afin de proposer une expérience utile et adaptée, la sélection des participant.es à l'immersion se fera sur la base de l'avancement des réflexions, de l'adéquation avec le programme sur les territoires partenaires et des besoins identifiés au fil des webinaires.

Les objectifs de cette phase d'immersion :

- Rencontrer des entrepreneur·es de l'ESS en milieu rural
- Échanger avec des acteurs locaux et structures d'accompagnement
- Appréhender la réalité économique, sociale et humaine des territoires ruraux en Ariège
- Se projeter concrètement dans un cadre de vie rural
- Mais aussi découvrir la vie culturelle et le cadre de vie de l'Ariège.

Les informations sur l'appel à manifestation d'intérêt et le programme de la phase d'immersion seront disponibles ultérieurement.

❖ **Kit de communication**

Un Kit de communication est proposé aux prescripteur.euses pour relayer largement le programme et toucher ainsi un grand nombre de bénéficiaires :

- Un site internet dédié
- Des articles Web pour alimenter les sites des partenaires
- Une Affiche A3
- Un Flyer - Dépliant 4 pages
- Une Déclinaison de bannières et visuels pour les réseaux sociaux
- Des Posts Réseaux sociaux
- Une fiche d'explication du projet pour les prescripteurs
- Un template mailing (Mailchimp & HTML)
- Une signature mail

Ces éléments seront transmis dans un google drive.

❖ Contact

Pour toutes questions ou renseignements, vous pouvez contacter la personne en charge de ce projet à la Cress Occitanie :

Jeanne YANOPOULOS

Chargée de développement économique et territorial

CHAMBRE REGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE OCCITANIE

  Tél : 07 88 67 08 97 | cressoccitanie.org | coventis.org

Siège social : Résidence Monserby | 20 rue Rosette | 31500 Toulouse

Site de Montpellier : 461 rue de la Métaierie de Sayset – 34070 Montpellier

